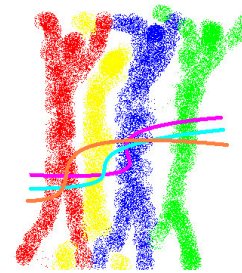


Favoriser l'insertion sociale par la pratique citoyenne



EGALITE DES CHANCES :
LES FREINS,
LES ATOUTS,

Les travaux menés en commun sur la terminologie utilisée dans les différents pays partenaires et l'approche même de certains concepts nous ont conduit à modifier l'intitulé de notre action : parler d'insertion ou d'intégration, nous a semblé trop restrictif et déjà marqué par des orientations idéologiques et politiques variables selon qui le propose et qui le perçoit.

Nous retiendrons donc comme objectif de notre démarche, le concept partagé d'accès à l'égalité des chances pour trouver sa place dans la société commune.

Les orientations données à l'accompagnement des publics cibles varient dans nos quatre pays en fonction de ce public, de son histoire et de la nature des liens qui le lient au pays d'accueil (ressortissants étrangers récemment immigrés ou réfugiés, ressortissants du pays issus de l'immigration ou appartenant à une minorité).

Il est donc normal que chacun de nos organismes développe des méthodes en accord à la fois avec le cadre légal national et avec sa propre culture d'entreprise et les orientations idéologiques qu'il désire privilégier.

Pour la suite de nos travaux, il nous faut donc déterminer quelques axes communs qui représentent de façon généraliste une sorte de « minimum social requis » pour qu'un jeune appartenant à l'un de nos publics cibles puisse bénéficier, pour réussir sa vie d'adulte, d'une réelle égalité des chances par rapport à un jeune appartenant au groupe dominant.

Ce minimum social requis s'applique à différents objectifs relevant de deux logiques distinctes :

LES OBJECTIFS DE NATURE OBLIGATOIRE

Ne pas atteindre ces deux objectifs, volontairement ou non, équivaut à s'exclure ou à être exclu du cadre légal de la vie en société.

Objectif 1 : Jouir des droits accordés par la Législation de chaque pays aux personnes résident sur son territoire

Avoir des papiers en règles

Se plier aux exigences administratives

S'acquitter des différentes cotisations permettant l'ouverture de droits

Objectif 2 : Vivre dans le cadre de la légalité

Connaître la Loi pour la respecter

N'utiliser que les sources de financement autorisées (salaire officiel et le cas échéant, aides publiques, crédits, placements ...)

S'acquitter des impôts et taxes

LES OBJECTIFS DE NATURE A FACILITER L'ACCES A L'EGALITE DES CHANCES

Il s'agit là d'un point plus délicat à traiter, si l'on considère qu'il est nécessaire de préserver les cultures propres à chacun, donc de ne pas céder au piège de l'assimilation à un modèle unique, et qu'il convient également d'éviter les stéréotypes qui consistent à confondre une vie réussie avec un « beau » parcours professionnel linéaire vers toujours plus de responsabilité. Toutefois, en tant que professionnels de la formation et de l'emploi, nous traiterons des éléments relevant de notre mission : aider les jeunes à vaincre l'exclusion et à démarrer leur vie d'adulte avec le maximum d'atouts.

Objectif 3 : Trouver sa place dans la société

Connaître et accepter les règles du jeu de la vie en société

Etendre son réseau relationnel au-delà de son microcosme d'origine

Se connaître et se projeter dans l'avenir en tant qu'être social

Objectif 4 : Trouver sa place dans le système économique

*Prendre conscience de ses désirs, de ses aptitudes et se projeter dans l'avenir
Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour atteindre son but*

Objectif 5 : Etre acteur de la vie commune

*Prendre conscience de la parcelle de pouvoir détenue par chaque individu agissant pour ne pas laisser les autres décider de sa vie à sa place
Vivre « citoyen », en choisissant librement à quel niveau d'implication situer son engagement
Faciliter le processus d'accès à l'égalité des chances pour les autres membres du groupe d'origine (qu'il s'agisse de participer activement à améliorer l'image, ou de transmettre sa propre expérience)*

LA REPONSE PROPOSEE

Pour aider les jeunes à atteindre ces objectifs, les méthodes sont variées et les intervenants nombreux. L'éducation, l'enseignement, la formation et le cas échéant la répression, sont autant d'approches possibles, qui interfèrent et parfois se contredisent dans le processus de construction de la personnalité et d'accompagnement vers l'âge adulte.

En théorie, les organismes de formation professionnelle ne devraient intervenir que pour transmettre les connaissances et les savoir faire qui permettront aux jeunes d'accéder à l'emploi.

Mais en présence de jeunes qui rejettent le modèle social proposé, l'obstacle à vaincre concerne plus les attitudes que les aptitudes. Pour permettre l'acquisition d'un comportement "social", le formateur doit faire prendre conscience au jeune apprenant de la nécessité d'accepter un certain nombre de principes qui tournent autour de deux grands axes de réflexion :

- « Je me sens rejeté et vaincu d'avance : est-ce bien la réalité ? et moi-même, est-ce que je ne rejette pas les autres ? »
- « J'affirme que la société me doit tout : mais pourquoi ? Et moi, qu'est-ce que je dois à la société ? »

Pour conduire le débat au sein d'un groupe, le formateur doit éviter le piège qui consisterait à présenter des modèles construits, et à tomber dans un rôle moralisateur. Il est souvent préférable d'utiliser comme support des actions concrètes, qui amèneront les participants à tout d'abord trouver dans leurs actes, les réponses aux questions qu'ils réussiront à formuler eux-mêmes ensuite.

Les actions proposées mobilisent la réactivité, les idées et les sentiments par lesquels l'individu trouve sa place dans le groupe. Le travail cependant ne s'arrête pas là, puisqu'il est essentiel que le jeune prenne suffisamment de recul sur ses propres réactions pour en comprendre les mécanismes, reconnaître le bien fondé de la démarche qui l'a conduit à modifier son comportement habituel : c'est la condition pour qu'il puisse ensuite intégrer comme naturel les attitudes développées dans un contexte particulier, amplifier leur portée et les appliquer à d'autres situations de la vie quotidienne.

En ce sens, la pratique d'une citoyenneté active est à la fois :

- Une pédagogie qui peut être utilisée dans le cadre des organismes de formation pour aider les jeunes à trouver leur place dans la vie sociale et professionnelle, en jouant sur l'interdépendance entre réalisation de groupe (positionnement de chaque individu dans le groupe et valorisation du groupe) et réalisation personnelle (prise de conscience de ses capacités et valorisation de sa propre image)
- Une ligne de conduite pour prendre en main de sa vie d'adulte et consolider de façon durable le processus d'insertion.

LES FREINS

A l'Egalité des Chances

Pour déclencher l'engagement actif des jeunes dans la communauté civile et les accompagner dans la démarche d'insertion professionnelle, les formateurs doivent dépasser plusieurs séries d'obstacles, relatifs aux jeunes eux-mêmes, à leur situation par rapport au cadre institutionnel du pays, à l'environnement social et professionnel.

Mais les formateurs doivent également conduire une réflexion qui leur permettra d'identifier certaines de leurs propres attitudes, qui, non seulement face aux jeunes, mais aussi dans leur démarche pédagogique, constituent également des freins à la bonne réalisation des objectifs fixés.

DU POINT DE VUE DES JEUNES EUX-MEMES

On distingue deux sortes d'obstacles :

- Les freins "objectifs", subis : la solution des problèmes, quand elle est possible, suppose la mobilisation de plusieurs acteurs au sein d'un réseau, souvent sur une période assez longue. Le formateur qui identifie le problème avec le jeune, initie puis accompagne le processus de résolution.
- Les freins mis en avant par les jeunes comme "excuses" : qu'il s'agisse des questions liées à l'image du groupe d'appartenance ou des modes de vie, aider le jeune à trouver les solutions est au centre de l'action du formateur dans sa démarche d'accompagnement vers l'accès à l'égalité des chances.

Rappelons toutefois que l'analyse effectuée dans le cadre de cette étude ne concerne que les jeunes reçus dans des dispositifs de formation et d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, pour lesquels l'accès à l'égalité des chances n'est pas encore atteint. Les problèmes évoqués ne doivent pas être étendus à l'ensemble du groupe : fort heureusement il existe des jeunes issus de l'immigration ou de minorités ethniques qui suivent un cursus scolaire puis professionnel sans problème, des jeunes réfugiés ou primo arrivants qui possèdent déjà un bon niveau d'étude ou de qualification et apprennent rapidement la langue du pays d'accueil, les délinquants ne sont qu'une minorité, etc.

Néanmoins, les formateurs des organismes partenaires constatent, que pour certains des jeunes accueillis, ces idées reçues et ces stéréotypes se vérifient quotidiennement et représentent la barrière à abattre avant de commencer le travail de formation proprement dit.

Pour chacun des groupes cibles, nous avons tout d'abord procédé à une énumération des obstacles les plus souvent rencontrés.

Il apparaît qu'aux difficultés partagées par l'ensemble, d'autres obstacles sont des handicaps supplémentaires pour certains groupes.

➤ Les obstacles objectifs partagés

- **Le faible niveau d'étude** : outre l'absence de diplômes et de qualification professionnelle, les jeunes souffrent parfois de carences profondes dans leur culture générale, qui pouvant aller jusqu'à l'illettrisme, affectent durablement leur mode de communication avec la société.
- **Certains traits culturels** imposant des interdits forts, généralement liés au respect de règles religieuses qui ne sont pas celles communément suivies par les populations majoritaires. Le respect de ces règles impose des modes de vie qui peuvent conduire à une exclusion volontaire dans certains domaines de la vie sociale.

Parmi ces traits culturels forts, on retiendra le handicap particulier lié dans certaines sociétés à :

- **La condition de femme** : la discrimination née du fait d'être une femme dans le monde du travail affecte tout particulièrement les jeunes femmes appartenant aux groupes cibles. Au faible niveau d'étude s'ajoute le handicap de modèles sociaux pour lesquels le rôle de la femme se situe avant tout au sein de la famille. Pour les jeunes filles ayant un projet de vie calqué sur le modèle de la société dominante, le principal obstacle à vaincre va les opposer à une partie de leur famille.

➤ **Les freins "excuses" partagés**

- **Le sentiment d'être exclu d'avance**, très souvent mis en avant même si le jeune n'a pas directement été victime de discrimination. Ce sentiment d'exclusion a comme corollaire le rejet systématique des autres et la reproduction des modèles discriminatoires, racistes et xénophobes, envers les membres de la société dominante et / ou envers d'autres groupes minoritaires d'origines différentes.
- **L'argent facile hors la loi** : que cet argument soit exprimé ou pas, il est la principale tentation des jeunes pour qui la perspective d'un salaire au SMIC tout au long de leur vie ne représente pas un avenir enthousiasmant pour lequel ils seraient prêts à abandonner un certain niveau matériel de vie dans un système d'économie alternative.
- **Le rejet du modèle occidental** : il est souvent difficile de faire la part entre les comportements de ce type limitant leur impact au domaine de la vie privée et ceux qui conditionnent la position des personnes dans le monde socio-économique. Le droit à la différence se transformant en revendication du droit à ne pas s'intégrer reste le fait d'une minorité défendant une position extrême : un communautarisme exacerbé conduisant à la constitution de micro-systèmes organisés selon leurs propres règles.

Certains obstacles ne concernent que certains des groupes cibles

➤ **Les obstacles objectifs particuliers**

- **Les papiers ne sont pas en règle**. Ce problème est fréquent chez les primo-arrivants : c'est notamment le cas pour les jeunes ayant rejoint la famille dans le cadre du regroupement familial et qui n'ayant pas fait les demandes de permis de séjour dans les temps, se retrouvent en situation illégale à leur majorité. Le manque d'information, parfois la négligence, sont à l'origine de cette situation. Le cas des réfugiés ne parvenant pas à régulariser leur situation place également les jeunes de ce groupe dans une position indécise, peu favorable à la construction de projets socioprofessionnels. Dans la minorité des Roms de Roumanie, de nombreux jeunes non déclarés à l'état civil lors de leur naissance, se retrouvent démunis de papiers d'identité et ne peuvent donc pas bénéficier des assurances et aides publiques pouvant les soutenir dans leur parcours d'insertion.
- **L'ignorance ou la faible connaissance de la langue** orale / écrite du pays d'accueil. L'apprentissage du principal vecteur de communication est le préalable à la réussite du processus d'insertion des personnes récemment immigrées. Le débat reste ouvert entre les partenaires sur sa place dans la chronologie de la démarche : en amont de la phase de construction du projet personnel ou combinée avec celle-ci.

➤ **Les freins "excuses" particuliers**

- **Un modèle familial en contradiction avec le modèle d'insertion proposé** : de nombreux jeunes appartenant aux groupes "Jeunes issus de l'immigration" et "Roms" ont comme seule référence une cellule familiale vivant des aides sociales ou d'un système d'économie alternative, repliée sur la communauté d'origine, avec peu ou pas de contact avec la population dominante. Le jeune qui entreprend une démarche d'insertion devant le conduire à un changement de mode de vie perd ses repères, abandonne la place qu'il occupe dans la cité ou le village pour découvrir une série d'obstacles que seule la motivation va lui permettre de franchir.
- **La situation sociale dans la société d'origine** : ce sont avant tout les réfugiés qui subissent les difficultés liées à la dégradation du statut social. Outre le déracinement, la perte des biens matériels, parfois celle de membres de la famille, ils souffrent du manque de reconnaissance sociale et personnelle, induit par une situation qu'ils n'ont pas choisie.

DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

C'est à travers un travail sur l'affirmation ou le rétablissement de la confiance en soi, que les formateurs cherchent à intervenir sur l'image du groupe et de l'individu, auprès des membres de la société, mais aussi auprès des membres du groupe eux-mêmes.

A ce niveau, la technique de communication sur l'image des jeunes s'appuie sur la multiplication d'actions de valorisation des comportements individuels et de groupe. La diffusion de l'information sur les activités "citoyennes" menées par quelques jeunes est un des supports pour rendre l'opinion publique plus positive par rapport à l'ensemble du groupe.

Le grand Public

- Le racisme et xénophobie de base
- Les problèmes économiques des autochtones servent à rejeter la faute sur l'autre
- Toutes les idées reçues et les préjugés nés du manque de connaissance ou de la tendance à généraliser un cas isolé

Les Entreprises

Outre les préjugés ou tendances racistes personnelles qui sont parfois le fait de certains dirigeants, les entreprises mettent en avant deux obstacles à l'embauche de jeunes faisant partie du public cible :

- le manque de qualification et de formation
- la mauvaise image par rapport au public, si les jeunes doivent être en contact avec celui-ci.

Ce dernier argument est toutefois une nouvelle excuse de la part du dirigeant qui se retranche derrière le racisme ambiant.

D'autres entreprises, au contraire, renversent l'argumentation et mettent en avant leur démarche citoyenne en embauchant des jeunes issus de l'immigration : la limite entre argument publicitaire – 2 jeunes immigrés sur un effectif de 20, mais c'est de ces deux que l'on parle ... - et un refus complet de la discrimination qui conduirait alors à embaucher sur les seules compétences et non sur l'appartenance sociale ou ethnique – refus de la discrimination positive.

DU POINT DE VUE DES FORMATEURS

Dans le cas d'immigrés récents, les formateurs se trouvent avant tout confrontés au problème de la langue.

Mais la communication peut être aussi rendue difficile par le manque de référence du formateur dans différents domaines :

- le système de formation du pays d'origine et les équivalences de qualification
- les tâches, fonctions et niveaux de responsabilité relatifs aux dénominations professionnelles et pouvant varier selon les pays
- les savoir-faire développés dans certains métiers traditionnels

Il en ressort une grande difficulté à évaluer le parcours antérieur de la personne et donc à l'orienter efficacement.

Par ailleurs la méconnaissance de certaines pratiques et de comportements propres à des cultures encore peu présentes dans le pays d'accueil, peut contribuer à des blocages de part et d'autre.

Il est notamment nécessaire de prendre en compte que le type de relations entre l'enseignant et les apprenants que nous connaissons dans la plupart des pays d'Europe, où la parole et l'échange sont assez libres et où la participation active est encouragée, n'est généralement pas le modèle en vigueur dans les pays d'émigration. La distance et le respect de la hiérarchie sont souvent très forts et les méthodes pédagogiques interactives peuvent surprendre des personnes qui sont avant tout "en attente" des connaissances que l'on va leur transmettre et des solutions que l'on va leur proposer.

LES ATOUTS

Pour l'accès à l'Égalité des Chances

Pour contrebalancer les freins et dépasser les obstacles, la démarche d'insertion par la citoyenneté active va devoir s'appuyer sur les points forts identifiés par les partenaires.

DU POINT DE VUE DES JEUNES

Leur principal atout est d'être jeunes, avec ce que cette condition suppose de rêves d'avenir, d'aptitude à élaborer des projets.

C'est à partir des désirs des jeunes qu'il va falloir accompagner leur motivation à passer à l'acte, et les accompagner étape par étape, de façon à ce que chacune de ces étapes se conclue par un résultat positif qui va les inciter à passer à la suivante.

Conscients de la fragilité des jeunes en difficultés sociales, sollicités en permanence par la facilité de solutions alternatives et hors la loi, les formateurs accompagnateurs s'appuient sur certaines motivations en cherchant toujours à rendre les objectifs réalisables :

- le désir de promotion sociale, la volonté d'entrer dans le système, notamment chez les jeunes primo-arrivants
- le besoin d'être reconnus, à égalité avec les gens originaires du pays d'accueil
- le désir de valoriser, individuellement et en groupe, l'aptitude à surmonter les difficultés et d'entretenir une certaine compétition avec les jeunes du pays d'origine : faire aussi bien qu'eux, et même mieux ...
- le besoin d'indépendance par rapport à la famille et la fierté de construire sa propre vie

Pour cela, les formateurs sollicitent les qualités propres aux jeunes : l'ouverture d'esprit, la curiosité, la créativité et l'imagination, l'aptitude à se mobiliser en groupe.

DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

Dans nos sociétés, malgré les manifestations persistantes de comportements guidés par le racisme et la xénophobie, la tendance générale est toutefois à l'ouverture et au métissage, tendance dont les médias sont sans doute le vecteur le plus influent.

Face à la montée des intolérances, le public réagit de façon ouverte et visible, la majorité désirant marquer son attachement aux valeurs démocratiques.

Mais tout autant que les manifestations de rue, les comportements liés à l'évolution de la société, y compris la société de consommation, contribuent à modifier les attitudes profondes par rapport aux étrangers.

La multiplication des voyages, vers toutes sortes de destinations, y compris les pays d'émigration, contribuent largement à l'ouverture intellectuelle envers les autres cultures, même s'il ne s'agit au prime abord que d'une recherche d'exotisme. De plus en plus, les touristes vont à la rencontre des populations et ne se limitent plus à les observer à travers la fenêtre d'un autobus.

Par ailleurs, de plus en plus, les citoyens européens sont conscients du besoin qu'ont nos économies d'accueillir de la main d'œuvre étrangère et cette information est largement reliée de façon didactique par la presse, par exemple lorsqu'elle aborde une question qui parle à chacun : l'avenir des retraites.

Les effets positifs de la construction européenne sur le changement des mentalités a déjà opéré en ce qui concerne les populations des Etats membres; l'évolution est en cours en ce qui concerne les Etats en pré-adhésion. Mais le travail est encore à faire en ce qui concerne les pays de culture plus éloignée.

PAR RAPPORT AU CADRE INSTITUTIONNEL

La loi et les politiques des Etats sont favorables à l'accès à l'égalité des chances.

Un ensemble des textes juridiques –supranationaux, nationaux, locaux ... - garantissent l'égalité des droits et prévoient les sanctions nécessaires en cas de non respect et de pratiques discriminatoires.

Par ailleurs, les politiques pratiquent souvent une discrimination positive, par

- des aides publiques pour la formation et l'embauche prioritaire des publics cibles
- la mise en place d'actions de proximité favorables à un accompagnement spécifique de ce public

DU POINT DE VUE DES FORMATEURS

Les formateurs intervenants avec les publics jeunes sont généralement portés par une réelle volonté d'ouverture et sont prêts à acquérir les connaissances qui leur permettront de renforcer leur attitude interculturelle.

Par ailleurs, l'usage par l'ensemble des partenaires, d'une pédagogie fondée sur la mise en valeur de l'individu dans son intégralité favorise les résultats positifs de la démarche.